

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Maîtriser le cadre juridique applicable en matière de durée du travail
- ✓ Pouvoir agir dans un cadre réglementaire connu
- ✓ Être en capacité de piloter les projets d'aménagement du temps de travail

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 1 - Maîtriser les fondamentaux

Principes juridiques entourant la durée du travail, Obligation de suivi du temps de travail et de régulation de la charge de travail, Identification de la nature juridique des temps & cas particuliers

Partie 2 - Organiser et aménager le temps de travail

Règles de droit commun, Aménagements du temps de travail possibles sans accord collectif, Modes d'aménagement du temps de travail impliquant un accord collectif, Le forfait jours, étude de jurisprudences, les congés payés

Partie 3 - Négocier un accord d'entreprise sur le temps de travail

Pourquoi négocier un accord d'entreprise sur le temps de travail ? Avec qui négocier et comment négocier l'accord ? Mener sa négociation et développer le dialogue social

Partie 4 - Recourir au temps partiel

Principes juridiques à respecter, Gestion du temps partiel, Annualiser le temps partiel

DO.5 - SÉCURISER SES PRATIQUES DE GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Publics et prérequis

Personnes en charge de la fonction RH, Managers, Direction, Juristes, Salariés

Aucun prérequis

Intervenants

Juristes en droit social

Consultants RH

Modalités

Intra sur-mesure ou interentreprises

Présentiel : 14 heures

Distanciel : 14 heures

Mix Learning : 14 heures

Tarifs

Inter

625€ HT / personne

Intra (jusqu'à 12 personnes)

Sur demande

Demander un devis